



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Engagement de nombreux moyens communaux pour lutter contre les inondations

Les intempéries de ces derniers jours ont gonflé les nombreux cours d'eau de notre région. Pour lutter contre les inondations et limiter les dégâts, plusieurs services communaux sont engagés depuis mardi matin.



Un engagement nuit et jour

Les fortes pluies qui arrosent notre région depuis début décembre ont provoqué des crues dans plusieurs villages de notre commune, principalement à Travers et à Fleurier.

Les sapeurs-pompiers du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) ont été alertés dès mardi matin 11 décembre pour intervenir dans des bâtiments inondés et pour préserver les personnes et les biens.

Le SDIS est épaulé depuis le début de son engagement par les collaborateurs du service des travaux publics et du service des forêts, pour surveiller de jour comme de nuit les motopompes installées près des immeubles et dans certains quartiers.

Vu le nombre d'inondations simultanées sur notre territoire, le SDIS priorise ses interventions selon les risques et les potentiels dégâts aux bâtiments et à ce qu'ils contiennent, car l'effectif et le matériel sont en flux tendus.

Les agents de sécurité publique du service de sécurité de proximité et de prévention incendie (SPPI) et le commandant de la protection civile collaborent également pour surveiller les berges des cours d'eau et pour assurer la subsistance des intervenants et la logistique des interventions.

Des contacts réguliers ont également lieu avec le service cantonal des ponts et chaussées (SPCH).

Activation de l'organe de conduite régional (OCRg)

Pour coordonner les actions des différents partenaires, décision a été prise d'activer l'organe de conduite régional du Val-de-Travers (OCRg), qui s'est réuni une première fois hier après-midi. L'OCRg restera activé jusqu'à la décrue et au retour à la normale, qui est espéré cette fin de semaine selon les prévisions météorologiques actuelles.

Vu le danger immédiat, le Conseil communal et l'OCRg rappellent à la population que les berges des cours d'eau restent fermées à la circulation piétonne, cycliste ou automobile jusqu'à nouvel avis. Avec le report du trafic cycliste sur les routes, nous demandons également aux automobilistes d'être particulièrement vigilants – surtout avec les conditions de visibilité réduite par la pluie et l'obscurité.

Val-de-Travers, le 13 décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL



CONTACT | Christian Reber, chef d'état-major
Organe de conduite régional du Val-de-Travers (OCRg)

+41 32 886 43 94 | christian.reber@ne.ch